

50E CONFÉRENCE ANNUELLE

REPENSER LE DROIT ET LA JUSTICE À TRAVERS LES APPROCHES RÉPARATRICES



Programme

27-28 OCTOBRE 2026 | OTTAWA, ONT.

50^E CONFÉRENCE ANNUELLE

Repenser le droit et la justice à travers les approches réparatrices

Cette conférence explorera l'essor des **approches réparatrices** au sein des communautés et examinera comment les **principes de la justice réparatrice** peuvent transformer notre compréhension du droit et de la justice. En s'éloignant d'un modèle strictement punitif, les approches réparatrices invitent à repenser la manière dont les torts sont reconnus, la responsabilité assumée et les relations réparées. La conférence se penchera sur la façon dont ces principes peuvent transformer les processus juridiques dans divers domaines du droit — criminel, familial, administratif et communautaire — ainsi que sur leurs répercussions plus larges en matière d'accès à la justice, de légitimité et de confiance du public envers les institutions juridiques.

Au cœur de cette réflexion se trouve une transformation profonde du rôle des acteurs et actrices du droit. Qu'attend-on des avocats, des juges, des décideurs publics et des responsables du système de justice pour soutenir un changement porteur de sens? Quelles réformes juridiques, quelles pratiques professionnelles et quelles cultures institutionnelles sont nécessaires pour intégrer durablement les approches réparatrices au sein du système juridique? À travers des séances pratiques, des études de cas et des exemples concrets, la conférence explorera des voies tangibles vers une justice qui intègre les valeurs réparatrices. Les personnes participantes seront invitées à s'appuyer sur des expériences vécues, à découvrir des outils et des modèles déjà en émergence, et à réfléchir à la manière dont le droit peut évoluer afin de mieux répondre aux préjudices, renforcer les communautés et favoriser un système de justice plus humain et plus attentif aux réalités sociales.

LANGUE ET ACCRÉDITATION

Programme bilingue avec interprétation simultanée.

La participation à ce programme est approuvée, conformément à l'article 41(1) de la *Loi sur les juges*.

La participation à ce programme est reconnue pour les avocates et les avocats des provinces où la formation continue est obligatoire.

- **Total : 11 h 30**

Pour les provinces où il y a des heures de professionnalisme :

- **Heures substantives : 8 h 30**
- **Heures de professionnalisme / EDI : 3 h**

PRÉSIDENT

- **L'honorable Peter Willcock**, juge à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, président de l'ICAJ (Vancouver, C.-B.)

MEMBRES

- **L'honorable Michelle Christopher**, juge à la Cour de justice de l'Alberta (Calgary, Alb.)
- **L'honorable Joanne Durant**, juge en chef adjointe de la Cour de justice de l'Alberta (Calgary, Alb.)
- **Matthew Hinshaw**, procureur principal de la Couronne, Service des poursuites de la Couronne de l'Alberta (Edmonton, Alb.)
- **Jennifer Llewellyn**, professeure de droit, titulaire de la chaire McNeil en justice réparatrice, directrice de la recherche en justice réparatrice au Innovation and Education Lab, Schulich School of Law, Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)
- **L'honorable Anna Loparco**, juge à la Cour du Banc du Roi de l'Alberta (Edmonton, Alb.)
- **Megan Longley**, c.r., directrice générale, Service d'aide juridique de Dalhousie, Schulich School of Law, Université de Dalhousie (Halifax, N.-É.)
- **Diana Lowe**, c.r., conseil en matière de système judiciaire, Re-imagining Justice; co-responsable du RFJS (Calgary, Alb.)
- **Robin Parker**, avocate, Paradigm Law Group (Toronto, Ont.)
- **Megan Stephens**, avocate en droit criminel et constitutionnel, Megan Stephens Law (Toronto, Ont.)
- **L'honorable Anne Turner**, juge à la Cour d'appel du Manitoba (Winnipeg, Man.)
- **Brenda Young**, directrice, justice communautaire, Première Nation des Chippewas de la Thames (Muncney, Ont.)
- **Me Christine O'Doherty**, avocate et directrice générale, ICAJ (Montréal, Qc)
- **Lise Bujold**, directrice adjointe, ICAJ (Montréal, Qc)
- **Sara-Ann Savoy**, coordonnatrice d'événements, ICAJ (Montréal, Qc)
- **Sarah Rowe**, conseillère juridique, ICAJ (Saint John's, T.-N.-L.)

8H-8H55

Inscriptions et petit-déjeuner

8H55-9H15

Cérémonie d'ouverture et reconnaissance à la terre

Président :

- L'honorable Peter Willcock, juge à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, président de l'ICAJ (Vancouver, C.-B.)

Aînée autochtone :

- Grand-mère Karen MacInnis, thérapeute et aînée, Centre de santé autochtone Wabano (Ottawa, Ont.)

9H15-10H30

Panel 1 | Les prismes de la justice dans un paysage juridique en mutation

Ce panel examine comment les approches réparatrices, transformatrices, relationnelles, communautaires et autres approches alternatives redéfinissent notre conception de la justice en droit criminel, civil, familial et/ou administratif.

Objectifs : Distinguer les formes de justice réparatrice, transformatrice, relationnelle et communautaire, et comprendre comment chacune traite différents types de préjudices; Découvrir comment adapter la justice réparatrice à de nombreux domaines du droit.

Modérateur :

- L'honorable Peter Willcock, juge à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, président de l'ICAJ (Vancouver, C.-B.)

Conférencières :

- Jennifer Llewellyn, professeure de droit, titulaire de la chaire McNeil en justice réparatrice, directrice de la recherche en justice réparatrice au Innovation and Education Lab, Schulich School of Law, Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)
- Erika Sasson, avocate, consultante et praticienne en justice réparatrice, professeure associée, Faculté de droit du Vermont, lauréate du prix David (New York, É.-U.)
- Jo-Anne M. Wemmers, co-directrice, Centre de justice pour les victimes d'actes criminels (CJVAC), vice-président, World Society of Victimology, professeure titulaire, École de criminologie, chercheure, Centre international de criminologie comparée (CICC) – Université de Montréal (Montréal, Qc)

10H30-10H45

Pause santé

10H45-12H

Panel 2 | Le recours aux enquêtes publiques pour rétablir les liens, réparer et restaurer

Les conférenciers discutent des avantages et des inconvénients des approches réparatrices dans le cadre des enquêtes publiques : comment la justice réparatrice peut être mise en œuvre dans une enquête publique, ce qui est nécessaire pour la rendre efficace, et la différence qu'une approche réparatrice peut apporter à la communauté touchée.

Objectifs : Découvrir le succès de la justice réparatrice civile à travers l'enquête réparatrice sur le Nova Scotia Home for Colored Children; Explorer l'utilisation des principes réparateurs de la Commission des pertes massives; Examiner les avantages d'une enquête publique réparatrice par rapport au système judiciaire traditionnel.

Modératrice :

- Megan Stephens, avocate en droit criminel et constitutionnel, Megan Stephens Law (Toronto, Ont.)

Conférencières :

- Ida Bianchi, Conseillère principale, ministère de la Justice de l'Ontario, professeur adjoint, École de droit Osgoode Hall – Université York (Toronto, Ont.)
- Dre Kim Stanton, avocate, consultante, chercheuse principale, Collège Massey – Université de Toronto (Toronto, Ont.)
- L'honorable Pamela S. Williams, juge à la retraite de la Cour provinciale de la Nouvelle-Écosse (N.-É.)

12H-13H

Dîner

13H-14H

Panel 3 | Une des approches réparatrices au Canada

Les conférenciers originaires de l'Alberta discutent des processus réparateurs mis en place dans leur juridiction : comment ces processus ont été mis en œuvre, s'ils se sont avérés efficaces et comment ces approches réparatrices pourraient être adaptées à d'autres juridictions.

Objectifs : Découvrir comment les approches réparatrices se sont développées au Canada; Apprendre à adapter et à appliquer les processus réparateurs issus d'autres juridictions dans votre pratique.

Modérateur :

- *L'honorable Michelle Christopher, juge à la Cour de justice de l'Alberta (Calgary, Alb.)*

Conférenciers :

- *L'honorable Joanne Durant, juge en chef adjointe de la Cour de justice de l'Alberta (Calgary, Alb.)*
- *Matthew Hinshaw, procureur principal de la Couronne, Service des poursuites de la Couronne de l'Alberta (Edmonton, Alb.)*
- *L'honorable Anna Loparco, juge à la Cour du Banc du Roi de l'Alberta (Edmonton, Alb.)*

14H-15H00

Conversation 1 | Les enseignements tirés des processus de justice réparatrice en droit criminel

Un participant à un processus de justice réparatrice témoignera de son parcours aux côtés de l'avocate qui l'a accompagné dans cette démarche. Ensemble, ils mettront en lumière les possibilités qu'offrent les approches réparatrices pour répondre aux préjudices de manière plus humaine et constructive.

Objectifs : Comprendre l'expérience vécue et les bénéfices potentiels des approches réparatrices; Explorer le rôle des avocats dans la conception et la mise en œuvre de ces processus; Réfléchir à l'intégration des principes réparateurs dans d'autres domaines du droit.

Modératrice :

- *L'honorable Anna Loparco, juge à la Cour du Banc du Roi de l'Alberta (Edmonton, Alb.)*

Conférenciers :

- *Laura Phypers, avocate, cabinet Phypers Law spécialisé en droit de la famille et en divorce (Red Deer, Alb.)*
- *M. Benjamin William Rabbit, client de Laura Phypers (Alb.)*

15H00–15H15

Pause santé

15H15–15H40

Présentation | Les pratiques Gladue

S'appuyant sur les résultats d'une étude de trois ans financée par *Sécurité publique Canada*, cette présentation explore comment les pratiques Gladue peuvent contribuer à une approche plus cohérente et réparatrice du système de justice criminelle.

Conférencier :

- Benjamin Ralston, professeur adjoint, Faculté de droit – Université de la Saskatchewan (Saskatoon, Sask.)

15H40–16H40

Étude de cas | Droit criminel : la jeunesse

Cette étude de cas vous offre l'occasion de mettre en pratique les outils et les techniques acquis lors de la *conversation 1*. Les animateurs commenceront par présenter un problème de droit criminel impliquant un jeune. Ils demanderont à chaque table de travailler ensemble pour élaborer une approche alternative de justice visant à résoudre ce problème. Puis, les tables présenteront leurs approches lors d'une séance plénière. Les animateurs commenteront les approches adoptées.

Objectifs : Apprendre à appliquer les processus de justice alternative à une affaire de droit criminel; Développer des outils et des techniques à intégrer dans votre propre pratique; Découvrir les processus de justice alternative pour les jeunes (conférences prévues à l'article 19, tribunal pour la jeunesse).

Animateurs :

- Serge Charbonneau, conseiller stratégique, Équijustice, formateur en médiation relationnelle, médiateur programme « Possibilité de justice », Service correctionnel Canada, collaborateur, Centre International de Criminologie comparée (CICC) (Montréal, Qc)
- Sgt Michael Grandia, Agent de police de proximité, Service de police de Surrey – Services à la jeunesse (Surrey, C.-B.)
- Megan Longley, c.r., directrice générale, Service d'aide juridique de Dalhousie, Schulich School of Law, Université de Dalhousie (Halifax, N.-É.)

17H30–19H

Réception

8H-9H

Inscriptions et petit-déjeuner

9H-10H

Conversation 2 | Au-delà des dommages-intérêts : des avenues en matière de réparation et de règlement civils

Cette conversation aborde des approches alternatives aux actions civiles, aux recours collectifs et aux procédures de règlement — lorsque l'indemnisation financière ne suffit pas à réparer le préjudice.

Objectifs : Découvrir les approches alternatives en matière de justice dans les affaires civiles et les cas de faute professionnelle médicale; Apprendre à adapter les options de justice réparatrice criminelle au contexte civil.

Modératrice :

- *L'honorable Michelle Christopher, juge à la Cour de justice de l'Alberta (Calgary, Alb.)*

Conférenciers :

- *Laura Bruneau, experte et arbitre en matière de règlements de recours collectifs au Canada, conceptrice de programmes et entrepreneure (Ottawa, Ont.)*
- *Mike Dull, c.r., avocat fondateur, spécialisé en contentieux, cabinet Valent Legal (Halifax, N.-É.)*
- *L'honorable Chris Martin, juge à la Cour du Banc du Roi du Manitoba (Winnipeg, Man.)*

10H-11H

Droit civil : la faute professionnelle médicale

Cette session vous offre l'occasion de mettre en pratique les outils et techniques acquis lors de la *conversation 2*. Les animateurs commenceront par présenter un problème juridique lié à une faute professionnelle médicale. Ils demanderont à chaque table de travailler en groupe pour élaborer une approche alternative de justice visant à résoudre ce problème. Puis, les tables présenteront leurs approches lors d'une séance plénière. Les animateurs commenteront les approches proposées.

Objectifs : Apprendre à adapter et à appliquer des processus alternatifs de justice à des affaires en droit civil; Développer des outils et des techniques à intégrer dans votre propre pratique.

Animateurs :

- *Pamela Eisener-Parsche, directrice générale, expérience des membres, Association canadienne de protection médicale (Ottawa, Ont.)*
- *Raymond F. Wagner, c.r., fondateur et directeur, Wagners (Halifax, N.-É.)*

11H-11H15

Pause santé

11H15–12H15

Conversation 3 | Les approches non conflictuelles face à la violence familiale et conjugale

Cette conversation explore des approches non conflictuelles pour traiter les conflits familiaux, la violence entre partenaires intimes et les préjudices relationnels. Elle examine comment les tribunaux peuvent intégrer des modèles tenant compte des traumatismes ancrés culturellement et basés sur la communauté, sans privatiser le conflit ni compromettre la responsabilité publique.

Objectifs : Discuter des processus judiciaires alternatifs (médiation, conférences familiales, conférences de règlement) et des recoupements interdisciplinaires dans les affaires impliquant des familles; Découvrir l'impact des tribunaux spécialisés dans la violence domestique et la violence entre partenaires intimes sur les familles; Examiner les avantages et les inconvénients de la justice réparatrice dans les affaires de violence entre partenaires intimes.

Modératrice :

- *L'honorable Anne Turner, juge à la Cour d'appel du Manitoba (Winnipeg, Man.)*

Conférencières :

- *Melissa Bourgeois, avocate spécialisée en droit de la famille et fondatrice, One Family Law (Edmonton, Alb.)*
- *Wendy Leiper, facilitatrice, Laboratoire de recherche, d'innovation et d'éducation en matière de justice réparatrice, Faculté de droit Schulich – Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)*
- *Brenda Young, directrice, justice communautaire, Première Nation des Chippewas de la Thames (Muncey, Ont.)*

12H15–13H15

Dîner et assemblée générale annuelle de l'ICAJ

13H15–14H15

Étude de cas | Droit de la famille : la violence domestique

Cette étude de cas vous permet de mettre en pratique les outils et techniques acquis lors de la *conversation 3*. Les animateurs commenceront par présenter un problème juridique relevant du droit de la famille. Ils demanderont à chaque table de travailler en groupe pour élaborer une approche de justice alternative visant à résoudre ce problème. Puis, les tables présenteront leurs approches lors d'une séance plénière. Les animateurs commenteront les approches adoptées.

Objectifs : Apprendre à adapter et à appliquer les processus alternatifs de justice à des affaires en droit de la famille; Développer des outils et des techniques à intégrer dans votre propre pratique.

Animatrices :

- *Mona O'Brien, projets spéciaux, Mi'kmaw Legal Support Network (Millbrook, N.-É.)*
- *L'honorable Pamela S. Williams, juge à la retraite de la Cour provinciale de la Nouvelle-Écosse (N.-É.)*

14H15–15H15**Panel 4 | Les approches réparatrices en résolution de conflits**

Les modes alternatifs de règlement des conflits (MARC) partagent plusieurs principes avec les approches réparatrices dans le système de justice. Plutôt que de privilégier une approche strictement contradictoire, ils misent sur le dialogue, la participation, la responsabilisation et la recherche collaborative de solutions. Des processus comme la médiation ou la négociation assistée permettent aux parties d'échanger directement, de reconnaître les répercussions du conflit et de travailler ensemble à des solutions qui répondent à leurs besoins respectifs.

Comme les approches réparatrices, les MARC cherchent, lorsque possible, à préserver les relations, à favoriser une meilleure compréhension entre les personnes concernées et à leur donner un rôle actif dans la résolution du différend. En mettant l'accent sur la communication, la réparation des torts et des solutions concrètes, ces approches contribuent à une justice plus humaine, accessible et adaptée aux réalités vécues.

Conférenciers :

- *L'honorable Charles Bienvenu, juge à la Cour supérieure du Québec (Qc)*
- *Cherolyn Knapp, spécialiste en résolution de conflits, médiatrice civile, enquêtrice en milieu de travail et avocate, Knapp Resolutions (Victoria, C.-B.)*

15H15–15H30**Pause santé****15H30–16H15****Panel 5 | Adopter une approche réparatrice en matière d'innovation et de changement systémique**

Comme vous l'avez entendu tout au long de la conférence, une approche réparatrice ne se limite pas à des outils et à des astuces. Elle nous invite à réorienter notre perspective pour réfléchir aux rôles et aux responsabilités du système juridique traditionnel. Mais comment ces approches sont-elles mises en œuvre en dehors du système judiciaire? Ce panel décrira l'utilisation d'une approche réparatrice au niveau institutionnel ou communautaire, ainsi que la nécessité d'un changement systémique et de compromis pour sa mise en œuvre. À l'aide d'exemples concrets, les conférenciers guideront les participants dans un parcours vers des changements systémiques réparateurs, en mettant en lumière les obstacles et les revers rencontrés en cours de route.

Conférenciers :

- *Aaron Lyons, directeur et consultant principal, Just Outcomes (île de Saltspring, C.-B.)*
- *Florentine Ngarambe, agente juridique, Association des juristes d'expression française de l'Alberta (Calgary, Alb.)*
- *Nadine Wagner, surintendante, Division de la formation et du recrutement des agents assermentés, Service de police de Calgary (Calgary, Alb.)*

16H15–16H30**Mot de la fin**

Président :

- *L'honorable Peter Willcock, juge à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, président de l'ICAJ (Vancouver, C.-B.)*

DES DÉCENNIES D'EXCELLENCE

L'ICAJ EN 2026

L'ICAJ marque plus de 50 ans de leadership dans l'avancement de l'administration de la justice au Canada. Depuis 1974, l'Institut canadien d'administration de la justice rassemble des professionnels du droit par le biais de ses événements annuels, de ses webinaires et de ses publications, touchant ainsi un public diversifié et influent.

NOTRE MISSION

Promouvoir l'excellence en justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées.

COMMUNAUTÉ

JUGES, AVOCATS,
RÉDACTEURS
LÉGISLATIFS, AINÉS
AUTOCHTONES,
UNIVERSITAIRES,
DÉCIDEURS POLITIQUES,
TRAVAILLEURS SOCIAUX,
FORCES DE L'ORDRE, ETC.

Rejoignez-nous
pour façonner
l'avenir de la
justice.

+2 500



+13 000
Abonnés



Membres

PROGRAMMES



+2 000

Participants aux différents programmes
judiciaires et non judiciaires



+300

Intervenants
et experts



+30

Programmes (présentiel et virtuel)

CONFÉRENCES, SYMPOSIUM, TABLES RONDES,
SOMMETS, SÉMINAIRES SPÉCIALISÉS,
COLLOQUES, WEBINAIRES, FORMATIONS SUR
MESURE, ETC.

INDÉPENDANTE & PANCANADIENNE



L'ICAJ est une organisation
pluridisciplinaire, indépendante,
pancanadienne et sans but lucratif.

EN TOUTE JUSTICE

Une chaîne de balados pour
explorer les pistes d'amélioration
de l'administration de la justice au
Canada.



57 833

Téléchargement
des épisodes



**#CLAWBIES
2023**

Prix du meilleur
podcast

BLOGUE



+140

Articles et
analyses
d'experts pour
contribuer à une
justice plus
efficace.



WWW.CIAJ-ICAJ.CA

Une justice à semer

Imaginez un espace où des solutions concrètes émergent pour relever les défis complexes de notre système de justice canadien. Voilà ce qu'incarne l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ).

Fondé en 1974, l'ICAJ a pour mission de promouvoir l'excellence en justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées.

L'ICAJ agit comme une courroie de transmission. En tant qu'organisation indépendante et sans but lucratif, nous rassemblons les individus et les institutions issues de différentes expertises (juges, avocats, universitaires, décideurs politiques, mais aussi travailleurs sociaux, forces de l'ordre, citoyens engagés, etc.) pour améliorer l'administration de la justice dans tout le Canada. Notre approche pluridisciplinaire nous permet de briser les silos et mobiliser des perspectives variées sur un large éventail de secteurs et d'aborder des enjeux fondamentaux en profondeur. C'est ensemble que nous élaborons des solutions concrètes et adaptées aux besoins réels des Canadiens.

Nous sommes bien plus qu'un organisateur d'événements : nous sommes un moteur de changement. À l'ICAJ, nous construisons des ponts là où il n'y en avait pas, pour que le système de justice reflète la complexité, la diversité et les aspirations de notre société.

Rejoignez l'ICAJ : développez-vous, façonnez un monde meilleur et faites la différence.

En devenant membre de l'ICAJ, vous vous joignez à une communauté engagée dans la transformation de la justice. Ensemble, nous avons le pouvoir d'influencer les politiques, d'améliorer l'accès à la justice et de bâtir un système plus équitable. Joignez-vous à nous dès aujourd'hui pour participer à ce changement essentiel.

REJOIGNEZ L'ICAJ

Contactez-nous

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations sur notre organisation, les avantages de l'adhésion et la manière dont vous pouvez nous aider dans notre mission.

Institut Canadien d'Administration de la Justice
5950, Chemin de la Côte-des-Neiges, Bureau 485
Montréal, H3S 1Z6, Québec, Canada
Tél: 514 - 731-2855
Courriel: icaj@ciaj-icaj.ca



À PROPOS DE L'ICAJ

12-13 NOVEMBRE 2026 | OTTAWA, ONT.

Une conférence pour la magistrature et le barreau

Comprendre la pratique du droit maritime



Droit des dommages corporels, droit de l'environnement, droit autochtone — **le droit maritime est à la croisée de nombreux domaines et ne cesse d'évoluer.**

Cette conférence de deux jours, animée par des experts et expertes issus de la magistrature et du barreau, vous donnera les outils pour vous y retrouver et rester à jour.

Que vous soyez **juge confronté à des requêtes urgentes in rem ou avocat plaidant devant la Cour fédérale ou les cours supérieures**, ce programme couvre autant les questions procédurales que de fond — et convient aussi bien aux praticiens aguerris qu'à ceux qui y sont exposés plus rarement.

Programme bilingue avec interprétation simultanée.

La participation à ce programme est approuvée, conformément à l'article 41(1) de la Loi sur les juges.

29-30 MARS 2027 | TORONTO, ONT.

Conférence : IA, droit et avenir de la justice



L'ICAJ organisera une **conférence nationale sur l'intelligence artificielle et la justice**. Cet événement s'appuiera sur les réflexions issues des tables rondes tenues en 2026, enrichies des perspectives des divers intervenants consultés. Il visera à **formuler des recommandations concrètes pour encadrer l'usage de l'IA dans le système de justice canadien.**

Cette conférence constituera **une occasion unique de dresser un état des lieux, de partager les bonnes pratiques, de mettre en lumière les zones d'ombre et d'explorer des pistes d'avenir** compatibles avec les valeurs fondamentales du système de justice. Elle pourra également **contribuer à l'élaboration d'un cadre de référence pancanadien sur les enjeux éthiques, juridiques et techniques** soulevés par l'IA.

Programme bilingue avec interprétation simultanée.

La participation à ce programme est approuvée, conformément à l'article 41(1) de la Loi sur les juges.